

PRESTATIONS REALISEES A LA DEMANDE DES ABONNES

MOYENNE TENSION, HAUTE TENSION ET TRES HAUTE TENSION

4 6

5



PRESTATIONS REALISEES A LA DEMANDE DES ABONNES

MOYENNE TENSION, HAUTE TENSION ET TRES HAUTE TENSION

Le client paiera pour chacun des cas ci-dessous, une somme forfaitaire (hors taxes) calculée à partir des dépenses réelles (déplacement, main d'oeuvre, amortissement de matériels, frais généraux communs...), fixée à :

- frais de constitution de dossier d'abonnement : 1 016 F,
- frais de pose et dépose d'appareils enregistreurs : 15 000 F,
- frais de vérification et étalonnage du comptage moyenne tension primaire et secondaire (MTP, MTS) et basse tension avec coefficient de lecture (BTC) : 17 000 F,
- frais de dépose du comptage MTP, MTS et BTC : 13 000 F,
- frais de vérification et remplacement d'un appareil sur le panneau de comptage : 12 000 F.

Q t
Σ

99

Handwritten signature